

N°	Nom de la concession	Nom de la Compagnie	Surface en hectare à concéder à l'Union Soviétique
10.	Steinberg .....	Steinberg Naphta	100
11.	Hausbrunn .....	D.E.A. ....	350
12.	Drasenhofen (surface en territoire autrichien) .....	Kohle Oel Union	8.060
13.	Ameis .....	Preussag .....	7.080
14.	Siebenhirten .....	Elverat .....	5.000
15.	Leis .....	ITAG .....	14.800
16.	Korneuburg .....	Ritz .....	30.000
17.	Klosterneuburg (50% de la surface)	E.P.G. ....	7.900
18.	Oberlaa .....	Preussag .....	51.400
19.	Enzersdorf .....	Deutag .....	25.800
20.	Odenburger Pforte .....	Kohle Oel Union	55.410
21.	Tulln .....	Donau Oel .....	38.070
22.	Kilb (50% de la surface) .....	E.P.G. ....	18.220
23.	Pullendorf .....	Kohle Oel Union	60.700
24.	Nordsteiermark (50% de la surface en zone soviétique) .....	E.P.G. ....	55.650
25.	Mittelsteiermark (surface en zone soviétique) .....	Wintershall ....	9.840
26.	Gösting (50% de la surface) .....	E.P.G. ....	250
Total 26 concessions .....			766.340

## NOTE RELATIVE À LA LISTE N° 2

A.—Seront transférés à l'Union Soviétique les biens des zones de prospection énumérées ci-dessus.

B.—Le droit de propriété et les droits de bail sur l'ensemble des biens des zones de prospection énumérées ci-dessus seront transférés à l'Union Soviétique dans la mesure où les personnes physiques ou morales qui possédaient ou qui exploitaient ces zones ou qui participaient à leur exploitation avaient un droit, titre ou intérêt portant sur les biens en question.

Dans les cas où les biens étaient utilisés en vertu d'un droit de bail, la durée stipulée dans les contrats de bail sera calculée comme partant de la date d'entrée en vigueur du présent Traité; la jouissance en vertu de ces contrats ne pourra prendre fin sans le consentement de l'Union Soviétique.

## Liste N° 3

## RAFFINERIES DE PÉTROLE EN AUTRICHE ORIENTALE À TRANSFÉRER À L'UNION SOVIÉTIQUE

N°	Nom de la raffinerie	Capacité annuelle de production par 1.000 tonnes de pétrole brut en 1947
1.	Lobau .....	240.0
2.	Nova .....	120.0
3.	Korneuburg .....	60.0
4.	Okeros (re-raffinage) .....	—
5.	La raffinerie "Moosbierbaum" à l'exclusion de l'équipement appartenant à la France et sujet à restitution .....	—
Total .....		420.0